

**RIGOLO**  
comme la vie

# ACCUEIL DE LOISIRS

**Vacances d'ÉTÉ :**

**du 8 juillet au 9 août 2024**

Pour la **commune** de :

• **Warhem**



## LE PROJET RIGOLO COMME LA VIE EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE DE WARHEM POUR LES 3 – 15 ANS



Votre accueil de loisirs des petites et grandes vacances, c'est avant tout pour votre enfant :

- Un lieu d'expériences, de loisirs et de découvertes pour développer ses talents.
- Des imaginaires et thématiques adaptés favorisant l'aventure.
- Une expérience sociale basée sur des principes de respect, de citoyenneté et de solidarité, pour bien vivre ensemble et lui permettre de s'ouvrir au monde qui l'entoure.
- Une équipe d'animation formée, pour accueillir et accompagner des enfants en situation de Handicap (un rendez-vous sera réalisé avant le 1<sup>er</sup> jour d'accueil de l'enfant).

### VOTRE ENFANT A DÉJÀ FRÉQUENTÉ L'ACCUEIL DE LOISIRS ORGANISÉ PAR RIGOLO COMME LA VIE

Sur votre **compte** portail Familles :  
[rclvloisirs.portail-familles.app](https://rclvloisirs.portail-familles.app)

- 1 Avant la période d'ouverture des réservations : mettre à jour vos informations / documents et vérifier qu'il n'y ait pas de facture en attente de règlement.
- 2 Pendant la période d'ouverture des réservations : inscrire votre enfant sur votre compte et réaliser le paiement en ligne.

OU

Lors des permanences d'inscription.

## INSCRIPTIONS

### NOUVELLE INSCRIPTION

Sur le **portail Famille** : dans l'onglet WARHEM :  
[rclvloisirs.portail-familles.app](https://rclvloisirs.portail-familles.app)

- 1 Avant la période d'ouverture des réservations : télécharger le dossier d'inscription à retourner complété<sup>1</sup> pour la création de votre compte Famille (traité sous 7 à 10 jours). Activer votre espace dès réception du mail de confirmation, puis mettre à jour votre espace personnel.
- 2 Pendant la période d'ouverture des réservations : inscrire votre enfant depuis votre compte en ligne.

OU

Lors des permanences d'inscription.

<sup>1</sup> Seuls les dossiers complets pourront être enregistrés

### Réservation à la semaine complète pour le centre et les repas.

- **INSCRIPTION EN LIGNE** sur <https://rclvloisirs.portail-familles.app>  
**du 20 MAI (9h) au 9 JUIN 2024 (23h59)**
- **EN PERMANENCE D'INSCRIPTION** le **MERCREDI 29 MAI 2024**  
de **16H à 18h30** à la **Salle des mariages à la Mairie.**

**Permanences téléphoniques** le lundi de 14h à 17h et le jeudi de 9h30 à 12h30 ainsi que les mercredis en période d'inscription de 9h à 17h. – **03 28 33 32 08**

# LE DOSSIER

Le dossier de l'enfant se compose de :

- la **fiche de liaison** comprenant la fiche sanitaire, les représentants légaux et les différentes autorisations
- la photocopie des **vaccins obligatoires**
- l'**attestation CAF** (de moins de 3 mois) avec le quotient familial.<sup>1</sup>
- le **justificatif de domicile** (de moins de 3 mois)<sup>2</sup>. Si vous ne résidez pas sur la commune et qu'une des conditions est remplie pour bénéficier du tarif interne, il vous sera également demandé une attestation scolaire ou un justificatif de domicile des grands-parents ainsi que le livret de famille.<sup>2</sup>

La loi RGD sur la conservation des données ne nous permet pas de garder vos données plus d'un an.

En janvier, il vous sera demandé de fournir votre dossier complet.

<sup>1</sup> À défaut le tarif maximum sera appliqué.

<sup>2</sup> À défaut le tarif extérieur sera appliqué.



# LE PAIEMENT

Le paiement s'effectue à la réservation.

## MODES DE RÈGLEMENT

- En **ligne** : par carte bancaire
- A la **permanence** : par chèque bancaire à l'ordre de l'association Rigolo Comme La Vie, en Espèces<sup>1</sup>, en CESU et chèques vacances<sup>2</sup>.
- **Paiement en 2 fois**<sup>3</sup> : un paiement en 2 fois peut être mis en place par chèque (50% à l'inscription en permanence puis 50% le mois suivant).

<sup>1</sup> Nous ne pouvons pas rendre la monnaie, le surplus sera en avoir sur votre compte.

<sup>2</sup> Attention ! Le surplus en chèques CESU et chèques vacances sera perdu, n'hésitez pas à faire l'appoint.

<sup>3</sup> Les deux chèques sont à fournir lors de l'inscription.

Votre facture est disponible sur votre compte famille. Ce document peut vous servir pour votre déclaration de revenus.

Pour les garderies consommées, une facture vous sera envoyée à la fin de la période de l'accueil de loisirs (**à régler sous 10 jours**).

## Annulation et remboursement

**TOUTE PÉRIODE RÉSERVÉE SERA FACTURÉE À L'EXCEPTION DE CERTAINES CONDITIONS :**

- Hospitalisation de l'enfant
- Maladie supérieure à 3 jours calendaires et justifiée par un certificat médical précisant le nombre de jours d'absence et remis dans les 3 jours suivant le 1<sup>er</sup> jour d'absence. La déduction intervient le 4<sup>ème</sup> jour.
- Fermeture exceptionnelle de l'accueil de loisirs.
- En cas d'éviction de l'enfant décidée par le responsable
- Toute annulation réalisée 3 semaines avant le 1<sup>er</sup> jour de la période de centre.

# ASSURANCE

Nous vous demandons de vérifier auprès de votre assureur que votre police d'assurance couvre les dommages auxquels votre enfant peut être exposé durant les activités de l'accueil de loisirs.

Le cas échéant, nous vous invitons à souscrire une assurance extra-scolaire.

Pour plus d'informations, retrouvez le **Règlement Intérieur** sur le portail famille.



# TARIFS

|                                                      |                                        | de 0 à 350 € | de 351 à 700 € | de 701 à 1050 € | de 1051 € à 1400 € | > 1400 € |
|------------------------------------------------------|----------------------------------------|--------------|----------------|-----------------|--------------------|----------|
| Semaine de 4 jours                                   | Tarifs Warhemois                       | 16,00 €      | 18,08 €        | 20,96 €         | 24,56 €            | 27,36 €  |
|                                                      | Garderie Warhemois (à la demie heure)  | 0,63 €       | 0,64 €         | 0,65 €          | 0,66 €             | 0,67 €   |
|                                                      | Tarifs Extérieurs                      | 20,00 €      | 22,56 €        | 26,48 €         | 30,24 €            | 34,24 €  |
|                                                      | Garderie Extérieurs (à la demie heure) | 0,90 €       | 0,91 €         | 0,92 €          | 0,93 €             | 0,94 €   |
| Repas (à la semaine comprenant le temps d'animation) |                                        |              |                | 14,80 €         |                    |          |
| Semaine de 5 jours                                   | Tarifs Warhemois                       | 20,00 €      | 22,60 €        | 26,20 €         | 30,70 €            | 34,20 €  |
|                                                      | Garderie Warhemois (à la demie heure)  | 0,63 €       | 0,64 €         | 0,65 €          | 0,66 €             | 0,67 €   |
|                                                      | Tarifs Extérieurs                      | 25,00 €      | 28,20 €        | 33,10 €         | 37,80 €            | 42,80 €  |
|                                                      | Garderie Extérieurs (à la demie heure) | 0,90 €       | 0,91 €         | 0,92 €          | 0,93 €             | 0,94 €   |
| Repas (à la semaine comprenant le temps d'animation) |                                        |              | 18,50 €        |                 |                    |          |

Pour bénéficier du **tarif commune**, vous devez justifier d'un des critères suivants :

- Etre domicilié sur la commune partenaire (justificatif de domicile)
- L'enfant est scolarisé dans une des écoles de la commune partenaire (attestation de scolarité)
- Les grands parents de l'enfant sont domiciliés sur la commune partenaire (justificatif de domicile des grands parents et livret de famille)

Nous ne prenons pas les inscriptions hors délai sauf exceptionnellement la semaine suivant la fin des inscriptions, si les taux d'encadrement le permettent.

# FONCTIONNEMENT ET ACTIVITÉS

|            | Horaires                                          | Lieu d'accueil                                                                                                                                                 |
|------------|---------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Garderie   | 8h00 - 8h30 / 8h30 - 9h00                         |  <p><b>SALLE POLYVALENTE</b><br/>Rue des vieux moulins<br/>59380 Warhem</p> |
| Matin      | accueil échelonné : 9h00 - 9h30<br>9h00 - 12h00   |                                                                                                                                                                |
| Repas      | 12h00 - 13h30<br>retour échelonné : 13h30 - 13h50 |                                                                                                                                                                |
| Après-midi | 13h30 - 17h00                                     |                                                                                                                                                                |
| Garderie   | 17h00 - 17h30 / 17h30 - 18h00                     |                                                                                                                                                                |

VEUILLEZ ANTICIPER LA CRÉATION D'UNE CARTE D'IDENTITÉ POUR D'ÉVENTUELLES SORTIES HORS DU TERRITOIRE.

Le projet pédagogique, le planning d'animations et les sorties seront disponibles sur votre accès blog sécurisé KIDIZZ la semaine précédant le 1<sup>er</sup> jour d'ouverture de l'accueil de loisirs.

Votre code d'accès vous sera communiqué par mail une semaine avant le début du centre et sera disponible sur le centre de loisirs..

Nos autres partenaires

